

## Programme formation SST : Sauveteur Secouriste du Travail

*Doit être remis au bénéficiaire avant son inscription : Article L.6353-8 du Code du travail*

Cette formation est utile pour toute personne souhaitant acquérir des compétences dans le domaine du secourisme et améliorer la prévention des accidents au travail en entreprise.

*INRS : Institut National de Recherche et de Sécurité*

### Objectifs professionnels

- Intervenir sur son lieu de travail en tant que SST pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise.
- Participer à la prévention et mettre ses compétences au service de l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel le SST intervient, pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.

### Public concerné

Tous les travailleurs ainsi que les élèves et étudiants des établissements publics ou privés de l'enseignement professionnel et technique et les apprentis des centres de formation d'apprentissage.

### Prérequis

Aucun

### Accessibilité des personnes en situation de handicap ou besoins spécifiques

L'analyse de la demande permet de déterminer si des besoins d'aménagement spécifiques sont nécessaires, et d'envisager les modalités, les outils et adaptations nécessaires.

Si besoin, nous sollicitons les relais professionnels spécialisés, pour leurs conseils.

**Référent handicap** Virginie GAULTIER - 06 14 76 61 20 - [virginie.gaultier@impulse-et-vous.fr](mailto:virginie.gaultier@impulse-et-vous.fr)

### Modalités

- **Durée** : 14h de formation (2 jours) en présentiel
- **Horaires** : 9h00 -12h30 / 13h30 -17h00 (adaptables)

- **Conditions générales d'organisation**

Groupe de 4 personnes minimum, à 10 personnes maximum (conforme à la réglementation l'INRS).

Formation intra-entreprise (qui se déroule au sein même de l'entreprise) ou inter-entreprise (qui peut réunir les salariés de plusieurs entreprises).

Salle adaptée à la formation professionnelle.

- **Engagement de participation à l'action de formation**

Le client s'engage à assurer la présence du bénéficiaire aux dates et lieux qui seront validés d'un commun accord à la signature de la convention, ou après.

- **Modalités pédagogiques**

- ✓ Alternance apports théoriques et pratiques
- ✓ Cas concrets

- **Matériels pédagogiques**

Conforme aux documents références de l'INRS

- ✓ PISST : plan d'intervention + pictogrammes + PAP : plan d'action prévention
- ✓ Mannequins adulte entier + enfant tronc + nourrisson
- ✓ Défibrillateur / Matériel de cas concret / couverture
- ✓ Divers matériels pour la réalisation des simulations
- ✓ Aide-mémoire INRS remis en fin de formation

- **Contenu**

Programme conforme aux référentiels nationaux de l'INRS

- ✓ Accueil des participants et présentations
- ✓ Situer le Sauveteur Secouriste du Travail dans la santé et la sécurité au travail dans le cadre de la prévention
- ✓ Protéger la victime et rechercher les dangers persistants
- ✓ Examiner la victime pour mettre en œuvre une action rapide
- ✓ Faire alerter ou Alerter les secours
- ✓ Secourir la victime en réalisant les gestes de secours adaptés à la situation  
*La victime saigne abondamment - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment - La victime s'étouffe (adulte, enfant, nourrisson) - La victime ne répond pas mais elle respire - La victime ne répond pas elle ne respire pas (adulte, enfant, nourrisson / utilisation du DAE) - La victime se plaint d'un malaise - La victime se plaint de brûlures - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements*
- ✓ Evaluation certificative
- ✓ Bilan de la formation

- **Modalités d'évaluation (certification SST)**

Suivre l'ensemble de la formation pour valider toutes les compétences attendues.

Epreuves certificatives : **mise en situation** d'accident simulé et **questionnement** par le formateur

- ✓ La réussite aux exigences des épreuves certificatives mises en œuvre par l'INRS permet d'obtenir le **certificat de SST (Sauveteur Secouriste du Travail)**.  
Ce certificat, délivré par le réseau Assurance maladie Risques professionnels / INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois.
- ✓ Un **certificat de réalisation** est remis à chaque participant
- ✓ Une **attestation de formation** précisant les compétences validées est remise à chaque participant
- ✓

- **Evaluation par le stagiaire**

- ✓ Evaluation de la formation par les participants (Satisfaction portant sur l'atteinte des objectifs, le programme, les méthodes d'animation et la possibilité de transfert de ses acquis).
- ✓ Evaluation « à froid » de l'atteinte des objectifs par un questionnaire individuel 3 mois après la formation (Evaluation du transfert des acquis dans la pratique)

## Informations

- Carte d'identité obligatoire
- Tenue adaptée pour les mises en pratique professionnelle et la réalisation des gestes d'urgence

## Conditions financières

Tarifs : nous consulter

L'organisme de formation atteste être exonéré de TVA - Art. 261.4.4 a du CGI.

## Obligations de l'organisme de formation

Impulse & Vous est habilité par l'INRS pour dispenser la formation SST

Numéro d'habilitation : 1511260/2022/SST-01/O/05

## Formateur

Virginie GAULTIER

- Formatrice professionnelle d'adultes
- Formatrice SST titulaire du certificat de Formatrice SST (certificat à jour)
- Accompagnatrice VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)